

## ACTION CULTURELLE (suite de la page 3)

**Cinéma** : participation à l'opération collège au cinéma financée par le Département, projections organisées dans le cadre de l'enseignement des langues (espagnol, italien et allemand), fête du court métrage, ...

**Théâtre** : atelier de pratique théâtrale en anglais à partir de la 5e, spectacle de théâtre dans le cadre de la saison culturelle, spectacle organisé au collège (troupe irlandaise)

**Chant choral** : chaque année, cette activité rencontre un large succès puisqu'elle regroupe presque la moitié des élèves du collège. Le spectacle présenté en mai est toujours d'une grande qualité (représentation à guichets fermés).

**Film d'animation** : atelier de création avec un professionnel dans le cadre des cours d'arts plastiques

**Littérature** : participation à plusieurs jurys littéraires (cette année, l'engouement des élèves est remarquable : près de 200 inscrits sur les 4 niveaux !)

**Culture scientifique** : atelier internet (c'est ce groupe qui a créé le site du collège et qui assure les mises à jour).

**Danse** : atelier de pratique artistique (4 sorties à Lyon à la maison de la danse), participation au projet fédérateur « Danse à l'école »...

**Sculpture** : intervention d'un sculpteur autour de la « figure humaine dans l'espace » ...

*D'une année à l'autre, les activités évoluent en fonction des projets des enseignants mais aussi des diverses opportunités.*

### Formation au secourisme

Comme le prévoit la réglementation, tous les délégués de classe suivront une formation PSC1. Les élèves de 3e se verront proposer une initiation aux gestes qui sauvent.

Les premières sessions prévues en décembre ont du être ajournées. Elles seront mises en place dès que possible après les vacances de février

### Vallès Time

C'est le journal réalisé par un groupe d'élèves du collège. Epaulés par les professeurs documentalistes, ils réalisent chaque numéro de ce bimestriel sur le temps extra-scolaire. L'édition est limitée mais tous les numéros sont à découvrir sur le site du collège.

<http://www.collegejulesvalles43.fr>

### BUDGET

Le conseil d'administration réuni le 29/11/16 a adopté le budget.

Il s'établit à 695 835,86 € en recettes et 719 072,60 € en dépenses (soit une hausse de 1,3 %)

Au niveau des recettes, on peut noter la baisse de la dotation du conseil général (- 3,5 %) et une augmentation des recettes au service de restauration (+ 2,2% due à une augmentation de l'activité).

#### PRINCIPALES DEPENSES

Activités pédagogiques	56 310 €	8 %	
Administration et logistique	441 798 €	61 %	Dont 249 297 € pour la rémunération des contrats aidés et 78 500 € pour la viabilisation
Service Restauration	158 366 €	22 %	Dont 60 % pour l'achat de denrées.

Adresse électronique du collège : [0430043N@ac-clermont.fr](mailto:0430043N@ac-clermont.fr)



## LA LETTRE DU COLLEGE JULES VALLES

Janvier 2017

### Calendrier pédagogique

2e trimestre : du 03/12/16 au 18/03/16

Les conseils de classe se tiendront à partir du 20/03/16.

**Les notes peuvent être consultées sur l'ENT.**

### RAPPEL : Rencontres parents-professeurs

Une **seconde rencontre** sera organisée début avril. Elle concernera les élèves en difficulté dont les parents seront invités à rencontrer le professeur principal pour la remise du bulletin du 2e trimestre.

### PORTES OUVERTES

Cette opération aura lieu le **SAMEDI 11 MARS** de 9 h à 12 h.

Elle concerne les familles des futurs élèves.

*Ceux actuellement en CM2 seront également reçus dans le cadre d'une action intitulée « Journées des futurs collégiens » organisée en avril en lien avec les écoles.*

*A l'aube d'une nouvelle année, le personnel du collège se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2017. Nous souhaitons pleine réussite à tous nos jeunes collégiens.*

*Le principal, Daniel ROUSSEAU*

### ACCUEIL DES ELEVES (élèves dits « non surveillés »)

Il semble utile de rappeler que les élèves qui n'ont pas cours en début de matinée (8 h) ou en début d'après-midi (13 h 50) peuvent être accueillis en étude à tout moment. C'est le cas des élèves qui sont déposés par les parents ou qui arrivent en bus avant le début de leurs cours (par exemple entre 8 h et 9 h ou entre 14 h et 15 h).

Les élèves doivent sonner pour que le personnel de l'accueil ouvre la porte. Ils rejoignent la salle d'étude où ils sont pris en charge.

ATTENTION : il ne peut y avoir à ce moment-là de contrôle de présence. Celui-ci se fera normalement au début du cours.

Remarque : ce sont bien les élèves qui demandent de rentrer, il ne peut y avoir de contrainte de notre part. **Mais dans tous les cas, nous préférons que les jeunes soient à l'intérieur du collège plutôt que de traîner aux abords.**

*Un contrôle des abords immédiats du collège est effectué au moment de la rentrée à 8 h et à 13 h 50 et au moment de la sortie à 11 h 55 et à 16 h 50.*

Site du collège : <http://www.collegejulesvalles43.fr>

## BILAN CONSEIL DE CLASSES du 1er trimestre

		MOY	MAXI	MINI	F	E	MEG	F	E	MEG
6e	127	14,05	18,74	7,80	55	29	5	43,31%	22,83%	3,94%
5e	117	13,30	18,63	7,05	29	24	8	24,79%	20,51%	6,84%
4e	133	12,79	18,22	5,69	35	28	21	26,32%	21,05%	15,79%
3e	167	12,58	17,49	4,68	32	35	12	19,16%	20,96%	7,19%

*Distinctions : F : Félicitations — E : Encouragements — MEG Mise en garde*

Conformément à la réglementation, les mises en garde ont remplacé les avertissements du conseil de classe. Au-delà de cette différence sémantique, il faut souligner que **les mises en garde** ne sont pas des sanctions contrairement aux avertissements. **En conséquence, elles sont indiquées au niveau de l'appréciation générale\* et figurent donc au dossier de l'élève.**

Les mises en garde portent aussi bien sur le manque de travail que le comportement. Enfin deux mises en garde successives sont sanctionnées par une retenue de trois heures.

(\* de plus, nous adressons un courrier aux parents).

Près de 28 % des élèves se sont vus décerner les **félicitations** qui récompensent les bons résultats mais aussi un travail et un engagement très sérieux. Au vu du comportement (par exemple bavardages intempestifs, mauvaise volonté, ...), il arrive que le conseil de classe décide de retirer les félicitations à certains élèves.

Les **encouragements** (22 % des élèves) sont décernés aux élèves qui ont manifesté une bonne volonté, dont les efforts ont été constants, et ce, même si les résultats demeurent insuffisants.

### A propos de la moyenne générale :

*La moyenne générale a disparu de l'ENT et des bulletins trimestriels. C'est une donnée assez contestable et réductrice. Contestable parce qu'il y a une compensation intégrale entre les matières (une mauvaise note dans l'une est rattrapée par une bonne dans l'autre). Réductrice parce qu'un élève ne se résume pas à une note. (Les élèves scrutaient leur moyenne générale sur l'ENT un peu comme un patient hospitalisé scrute sa température !).*

*Il est plus intéressant d'étudier les résultats dans chacune des matières (regroupées en trois pôles : autonomie et expression, littéraire et scientifique) et de les mettre en rapport avec les appréciations des professeurs.*

*La moyenne générale reste cependant un bon indicateur d'un point de vue collectif.*

*RAPPEL : vous pouvez consulter les notes « en direct » sur l'ENT (pour chaque devoir vous retrouverez la note de votre enfant, la note maximum, la note minimum, la moyenne)*

### DIFFUSION DES BULLETINS

Normalement, les bulletins sont remis directement aux élèves **sous enveloppe cachetée** qui vous est adressée (en cas de séparation un exemplaire est envoyé au 2e parent). Un accusé réception doit être retourné au collège. Les compte-rendu rédigés par les délégués parents sont joints. **Toutefois, compte-tenu des délais (proximité des vacances de Noël) nous avons exceptionnellement adressé tous les bulletins par voie postale.**

## ACTION CULTURELLE

L'action culturelle constitue un volet important du projet d'établissement. Elle vient compléter, illustrer, renforcer les apprentissages disciplinaires comme le font aussi les activités sportives et les actions dans le domaine de l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Au collège Jules Vallès, les activités culturelles proposées aux élèves sont variées tant par leur nature que par les domaines. A chaque fois, elles permettent aux élèves d'explorer des domaines, de créer, de fréquenter des œuvres, des créateurs ou des lieux grâce notamment aux nombreux partenariats que nous avons pu nouer.

### Classe musée : une première nationale

Depuis de très nombreuses années existe un atelier musée qui s'appuie sur une collaboration étroite avec le musée Crozatier (et notamment son service éducatif).

Cette année, nous avons décidé d'aller plus loin et de mettre en place une classe musée, c'est une première nationale : l'activité est inscrite dans l'emploi du temps des 30 élèves. Chaque semaine à raison d'une heure par groupe, les collégiens découvrent le musée, ses œuvres, le personnel, son activité, les partenaires du musée (SAMC) et ce avant même son ouverture courant 2017.

De multiples visites sont organisées sur place mais des conférences et des rencontres ont également lieu au collège

10 séances de travail avec un artiste sont programmées pour aboutir à une création plastique en lien avec le monde des musées.

Des sorties sont également prévues, la première aura lieu à Lyon début février pour découvrir le musée des Confluences puis au printemps au musée des Croyances Populaires au Monastier et celui des Frères Perrel à Moudeyres.

*Cette classe fonctionne dans le cadre d'une convention conclue avec l'agglomération du Puy.*

### CHAD : Classe à Horaire Aménagé Danse (unique en Haute Loire)

Il s'agit d'un dispositif unique en Haute Loire. Les élèves inscrits dans ce dispositif (une dizaine cette année) participent à au moins trois séances hebdomadaires : une au collège et deux aux Ateliers des Arts (danse classique et jazz).

Au collège, le contenu proposé ne se limite pas à la pratique de la danse. Plusieurs enseignants sont impliqués, chacun intervenant dans sa discipline : histoire, musique, arts plastiques, français et EPS. Une enseignante se charge plus particulièrement des réalisations numériques.

En lien avec l'atelier artistique, plusieurs sorties sont organisées à la maison de la danse à Lyon.

*Cette classe fonctionne dans le cadre d'une convention conclue avec l'agglomération du Puy (ateliers des arts) et le département (qui finance par le biais du schéma départemental).*

*A noter : un studio de danse a été aménagé au sein même du collège, l'établissement participe également au financement à raison de 100 € par élève (le coût pour les familles s'en trouve singulièrement réduit).*